

NOTE DE REVUE DE RAP

| 1. Données de base du programme | | | | |
|--|---|--|--|------------|
| Pays: | République du Burundi | Référence SAP du programme: | P-BI-K00-006 N° du prêt : 5900155000001 | |
| Titre du programme : | Programme d'Appui aux Reformes Economiques –PARE II | | | |
| Thème : | Appui institutionnel | | Evaluation | Actuel |
| Secteur: | Gouvernance économique et financière | Coût total du programme (Millions UC) | 14 | 14 |
| Montant annulé (MUC) | 0,00 | Dons : | | |
| | | • FAD : | 12 | 12 |
| | | • BAD : | 02 | 02 |
| Date de RAP | Avril 2010 | Cofinancement (MUC) | - | - |
| Date de la note d'évaluation du RAP | Septembre 2010 | Date d'approbation par le Conseil d'administration | Novembre 2008 | 25/11/2008 |
| Partenaires | | Date de Signature | Non précisée | 26/11/2008 |
| | | Date d'entrée en vigueur | Novembre 2008 | 26/11/2008 |
| | | Date d'achèvement du programme | Décembre 2009 | 31/12/2009 |
| Responsables du programme (Noms) | Désignation (Siège ou BE) | | De (mm/aa) | A (mm/aa) |
| M. A. ORDU | Directeur régional (OREA) | | 2008 | 2009 |
| D. GAYE | Directeur régional (OREA) | | - | 2009 |
| M. G. NEGATU | Directeur sectoriel (OSGE) | | 2008 | 2009 |
| M. E. KANGA | Chef de division (OSGE2) | | 2008 | 2009 |
| R. M. MALLBERG | Chargé du Programme (OSGE2) | | 2008 | 2009 |
| M. A. AMOUMOUN | Chef du Programme-Suppléant (OSGE2) | | 2008 | 2009 |
| H. B. BARKA | Economiste pays (OREA) | | 2008 | 2009 |
| <u>Equipe d'évaluation</u> | | | | |
| M. M. MALLBERG | Macro-économiste senior | | 2008 | |
| M. KHOALI | Macro-économiste (Consultant) | | 2008 | |
| A. AMOUMOUN | Chargé des acquisitions | | 2008 | |
| <u>Supervision</u> | | | | |
| M. M. MALLBERG | Macro-économiste sénior | | | 2009 |
| D. GAYE | Directeur OREA | | | 2009 |
| <u>Mission du RAP</u> | | | | |
| M. S. IBRAHIM | Macro-économiste (Consultant) | | | 2009 |
| M. M. MALLBERG | Macro économiste senior | | | 2009 |
| Evalueur: Clément BANSE | | Reviser/Chargé du programme: | | |

2. Description du programme (Résumé élaboré à partir du rapport d'évaluation incluant les addendum/corrigendum ou accord de prêt, et prenant en compte toutes les modifications survenues pendant cours de la mise en œuvre – programme réel)

a. Bien-fondé du programme et Impacts attendus:

Le Burundi après plus d'une décennie de crises politique et sociale a vu son tissu économique et social fragilisé et les capacités de l'administration centrale à gérer de façon efficace les ressources publiques s'affaiblir. Cependant, en dépit d'un contexte difficile, les réformes qui ont été entreprises ces dernières années avec l'appui de partenaires techniques et financiers, ont permis à l'activité économique d'enregistrer un regain de dynamisme. Pour consolider ces acquis dans la perspective d'obtenir une croissance forte et durable, les autorités doivent réussir à stabiliser le cadre macroéconomique tout en relevant les défis de la diversification économique, de l'amélioration de la productivité agricole et le développement du capital humain, C'est ainsi que suite au PARE I qui a permis d'enregistrer des progrès dans le cadre des réformes des finances publiques et de la promotion du climat des affaires, le PARE II quant à lui, ambitionne de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base à travers une gestion optimale des finances publiques. Il tire sa substance du Programme d'actions prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) du pays et s'insère dans la stratégie d'intervention de la Banque pour la période 2008-2011. En outre, il est en phase avec l'Initiative de la Banque en faveur des pays fragiles et vient confirmer surtout le réengagement de la Banque dans ce pays dans un contexte difficile marqué par la crise alimentaire et son impact sur le niveau général des prix.

b. Objectifs / Effets attendus:

L'objectif global du programme était d'appuyer le programme d'actions prioritaires 2007-2011 du Gouvernement pour la mise en œuvre du CSLP à travers une gestion plus efficace et plus efficiente des finances publiques. De façon spécifique, il vise à : i) renforcer la gestion des ressources publiques ; et ii) renforcer le système de contrôle externe et interne des finances de l'Etat.

Les effets attendus du programme sont :

1. le maintien d'une stabilité de l'environnement macroéconomique et en particulier une stabilisation des prix ;
2. une cohérence renforcée entre les prévisions macroéconomiques et budgétaires et les apports de financement extérieurs ;
3. une meilleure adéquation entre les stratégies, les priorités et la programmation budgétaire ;
4. une gestion des ressources publiques plus efficace et efficiente ;
5. la création d'un environnement propice au développement du secteur privé.

c. Extrants et Bénéficiaires visés:

L'extrant attendu est la mise en œuvre efficace des mesures de réformes en respectant le calendrier prévisionnel. Les bénéficiaires visés par le programme est l'ensemble de la population burundaise et particulièrement les producteurs et travailleurs agricoles, le secteur privé, les entités territoriale et les ministères sectoriels.

d. Principales activités/Composantes:

Les principales activités du programme consistent à élaborer et faire adopter et diffuser des textes législatifs et réglementaires (Loi, Décrets, Arrêtés, Ordonnances, manuels de procédure et Circulaire), mettre en place un système de suivi-évaluation, recruter des prestataires pour auditer le compte spécial et assurer les prestations de supervision.

Les principales composantes du programme sont :

- 1 renforcement de la gestion des ressources Publiques ;
- 2 renforcement des systèmes de contrôle interne et externe des finances publiques.

3. Evaluation de la conception et la mise en œuvre (Appréciation par l'évaluateur de la situation actuelle par rapport à la situation envisagée)

a. Pertinence de la conception du programme (et état de préparation à la mise en œuvre du programme)

La conception du programme fait suite aux appuis antérieurs de la Banque au Burundi (PAREG et PARE I). Il prend en compte les leçons tirées du PARE I et ses mesures proviennent de la nouvelle génération de stratégie nationale de développement "CSLP-Complet" pour la période 2006-2009 qui a pour objectif de réduire la pauvreté à travers une accélération de la croissance de façon durable et équitable. Le programme adhère au pilier 1 de la stratégie d'intervention de la Banque au Burundi pour la période 2008-2011 et est parfaitement en phase avec les orientations stratégiques de la Banque en matière de gouvernance et de son Initiative en faveur des pays fragiles, le tout en coordination avec les interventions des autres bailleurs conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris et réaffirmé à travers le Programme d'Actions d'Accra.

b. Coût du programme (y compris la contribution de l'Emprunteur), Décaissement, et respect du calendrier (en rapport avec la performance du programme):

Le programme a été entièrement financé par la Banque sous forme de don d'un montant total de 14 millions d'UC composé d'un don FAD sur ressources " *Facilités des Etats fragiles*" pour 12 millions d'UC et d'un don BAD dans le cadre de la " *Réponse de la Banque à la crise Alimentaire*" pour 2 millions d'UC. Le programme s'inscrit dans le cadre global de réforme de la gestion des finances publiques qui bénéficie des financements d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux dont la Banque Mondiale, l'Union européenne, les Pays Bas et la Norvège.

L'emprunteur a rempli toutes les conditions de mise en vigueur et les conditions de décaissement sans dérogation et la totalité du don a été décaissé avec un (1) mois d'avance sur l'échéance prévisionnelle.

c. Dispositifs de mise en œuvre, Conditions et Accords conclus, et Assistance technique relative:

Le programme a été exécuté sous la coordination du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Coopération au Développement à travers le Secrétariat permanent de suivi des réformes économiques et sociales (REFES) en collaboration

avec les partenaires signataires du cadre partenarial, notamment la BAD. En plus des conditions d'entrée en vigueur du protocole d'accord, l'octroi du don a fait l'objet de 5 conditionnalités dont 1 pour le déblocage de la première tranche et 4 pour la seconde. Ces conditions ont toutes été respectées par l'emprunteur sans dérogation.

d. Conception du Suivi-évaluation, Mise en œuvre et utilisation (Appréciation de l'évaluateur):

Il a été convenu que le suivi du programme s'effectuera conformément aux dispositions du Cadre de partenariat. Le Bureau national de la Banque au Rwanda (RWFA), en accord avec le département pays, participera activement à la supervision du programme à travers sa participation aux réunions du Cadre de partenariat. Le cadre institutionnel de pilotage du programme repose donc sur trois niveaux : (i) un Comité interministériel sous la présidence du Ministre en charges des finances ; (ii) un Comité technique de suivi regroupant les Directeurs généraux des ministères concernés ; et (iii) une cellule d'appui pour le suivi quotidien, appuyée par des assistantes techniques sous la supervision du REFES. En outre, la Banque assurera le suivi du programme à travers des missions de supervisions qu'elle effectuera à Bujumbura en parfaite coordination avec les autres partenaires au développement du pays.

e. Autres questions (comme : protection, Fiduciaire):

Le programme vise d'une part à contribuer à favoriser la prévention de la corruption et du gaspillage dans les différents secteurs de l'économie, notamment à travers le renforcement de son appui au système d'acquisition en vigueur dans le pays ; et, d'autre part, à renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte en matière de gouvernance financière.

4. Evaluation de la Performance (Appréciation de l'Évaluateur)

a. Pertinence des objectifs du programme : Evaluation de la pertinence ex-ante et ex-post (y compris pendant la mise en œuvre)

Les objectifs du programme étaient pertinents au moment de l'évaluation du programme et le restent encore après son achèvement dans la mesure où une gestion optimale des finances publiques est et demeure déterminante pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'efficacité d'aide. Ces objectifs sont conformes à la stratégie nationale de développement du pays (CSLP-Complet) à travers son PAP 2008-2011 et sont en phase avec la stratégie pays de la Banque en Burundi pour la période 2008-2010. Le choix des composantes est en parfaite cohérence avec l'Initiative de la Banque en matière de gouvernance dans les pays fragiles. Ce programme qui ambitionne consolider les acquis des appuis précédents confirme le réengagement de la Banque dans ce pays dans un contexte difficile tout en visant à assurer une complémentarité et une synergie avec les appuis des autres partenaires. Pour ce faire, tout comme le RAP, la revue juge satisfaisante la pertinence du programme.

b. Efficacité dans la production des extrants:

À la fin du programme, l'ensemble des mesures stratégiques devant faire l'objet de déclencheurs ont été totalement réalisées sans dérogation, ce qui a permis le décaissement de 100% du montant prévu un mois avant la date prévue pour la fin du programme. Toutefois, à la fin du programme, près de 20% des mesures étaient toujours en cours de réalisation et 22% n'avaient pas encore connu un début de mise en œuvre. Cette situation s'expliquerait par l'incohérence dans le planning de mise en œuvre de certaines mesures y compris leur complexité conjuguées aux capacités institutionnelles limitées de l'emprunteur. La revue juge l'efficacité dans la production des extrants a été globalement satisfaisante.

c. Efficacité dans la réalisation des résultats:

La plupart des résultats attendus ont été globalement réalisés même si la non réalisation de certaines mesures n'a pas permis l'atteinte des résultats en rapport avec , la clarification des domaines d'intervention de chaque organe de contrôle et le renforcement de leurs capacités respectives. Il en est de même du renforcement des attributions de la Cour des comptes. Ainsi, à l'instar du RAP, la revue estime que la réalisation des résultats a été globalement satisfaisante.

d. Effizienz dans l'obtention des extrants et des effets:

À l'achèvement du programme, près de 80% des mesures avaient été réalisées ou étaient en cours d'exécution, ce qui a permis d'atteindre l'essentiel des résultats dans le coût prévisionnel. La vérification des indicateurs de performance ont prouvé la concrétisation de la plupart des objectifs ciblés. Pour ce faire, la réalisation de la totalité des conditions de décaissement sans dérogation un mois avant la date d'achèvement et dans les limites du budget prévisionnel confère une performance satisfaisante à l'efficacité du programme dans l'obtention de résultats et effets.

e. Résultats de développement du programme :

L'analyse de l'impact du programme a été superficielle dans le RAP, et s'est limitée essentiellement à une analyse descriptive

des allocations budgétaires des dépenses favorables aux pauvres (pro pauvre). Les récentes statistiques de la Banque révèlent que la mise en œuvre des mesures du programme a contribué à consolider le cadre macroéconomique et a renforcé les institutions de gestion de finances publiques du pays. Cette situation a permis à l'économie burundaise de faire face aux effets néfastes de la crise alimentaire de 2008 en enregistrant une croissance en terme réel de 3,8% en moyenne annuelle en 2008 et 2009, pour un objectif de 4,75%. Par ailleurs, les tensions inflationnistes nées de cette même crise ont été relativement maîtrisées et l'inflation a été estimée à 8,3% en 2009 pour un l'objectif de 9,4%, en repli de 16,1 points de pourcentage par rapport à son niveau une année plutôt (+24.5%). S'agissant de l'amélioration des conditions de vie des populations, le manque de données crédibles n'a permis son appréciation. Toutefois, l'augmentation du revenu national brut (RNB) par tête de près de 10% entre 2007 et 2008 conjuguée à la progression des dépenses pro pauvre de 7,25 points de pourcentage du PIB entre 2007 et 2009, laissent augurer une certaine amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et partant à l'amélioration des conditions de vie de ménages. La réalisation de telles performances économiques dans une conjoncture internationale marquée par des crises à succession donne une appréciation satisfaisante à l'impact du programme malgré la non réalisation des objectifs de croissance.

f. Risques pesant sur la viabilité des résultats obtenus par le programme

Comme stipulé dans le RAP, les risques qui pourraient peser sur la viabilité des réalisations obtenues proviendraient du retour à l'instabilité politique suite aux élections générales de 2010. Les capacités du gouvernement à poursuivre les réformes, dans ce contexte se trouveraient ainsi amoindries. Par ailleurs, ou pourrait assister au non maintien du soutien des bailleurs de fonds à la mise en œuvre du CSLP complet, ce qui constituerait un risque majeur à la viabilité des résultats du programme, surtout que la plupart des mesures de réformes ont été mises en œuvre grâce aux financements extérieurs. Un autre risque majeur qui pourrait produire les mêmes effets, mais qui n'a été soulevé dans le PCR est la baisse de l'aide suite aux effets de la crise financière sur l'économie des pays donateurs. En outre, la baisse de la demande mondiale, consécutive à la crise financière pourrait entraîner une baisse des prix des matières premières, notamment des principaux produits d'exportation du pays (Café, The et Coton). Une telle situation remettra en cause les acquis en matière de stabilisation du cadre macroéconomique du fait de d'une dégradation plus prononcée du solde courant de la balance des paiements. La non prise en compte de ces risques majeurs dans le RAP lui confère une appréciation non satisfaisante.

g. Résultats/impacts additionnels (positifs et négatifs, pas pris en compte dans le cadre logique):

Le programme a permis au pays de faire face aux tensions de trésorerie consécutives suite à la baisse des recettes d'exportation du fait de la baisse des cours des principaux produits d'exportation du pays suite à la contraction de la demande mondiale. Par ailleurs, il a permis de renforcer les capacités du gouvernement à mettre en œuvre des réformes.

h. Performance de l'Emprunteur:

L'emprunteur s'est montré déterminé à mettre en œuvre de façon satisfaisante l'exécution du projet, ce qui lui a permis de respecter tous les engagements en rapport avec l'accord de prêt sans dérogation malgré ses capacités limitées. Il a su assuré le leadership en matière de coordination entre les bailleurs de fonds signataires du cadre partenarial et a facilité, chaque fois que nécessaire, les rencontres des missions de supervision de la Banque avec les co-financiers du programme de réformes. L'emprunteur n'a pas élaboré de RAP, mais a pleinement collaboré avec l'équipe de la Banque pour préparer le rapport d'achèvement. toutefois, l'emprunteur n'a pas pu transmettre dans les délais requis les rapports d'exécution périodiques prévus dans le rapport d'évaluation ainsi que la copie de la loi de règlement 2008 que la Cour des comptes a transmis au parlement. Globalement, la performance de l'emprunteur est satisfaisante au regard de ses capacités limitées.

i. Performance de la Banque

Le RAP a estimé que la Banque, n'a pas su tirer entièrement les enseignements des opérations précédentes, notamment du PARE I, en particulier celui se rapportant au choix des mesures en tenant compte de leur complexité et des préalables à leur mise en œuvre. Ce qui semble être justifié au regard du nombre des mesures (55) et de la complexité de certaines, face aux capacités limitées de l'administration burundaise. Pour la préparation du programme, la Banque a suivi rigoureusement toute la procédure requise en la matière. Toutefois, elle n'a pu effectuer la mission de préparation à cause de la décision d'interdiction de se rendre au Burundi qui était en vigueur jusqu'en juillet 2008. Néanmoins, la disponibilité de données, notamment le RAP du PARE I et les résultats de sérieuses études analytiques (PEMFAR, CFAA etc) ont permis d'identifier les mesures appropriées qui peuvent améliorer de façon efficace la gestion des finances publiques. Au niveau du suivi, la Banque a effectué trois (3) missions de supervision dont la composition a permis à chaque fois de formuler de recommandations pertinentes et opérationnelles pour une meilleure mise en œuvre du programme. Ces missions ont permis également d'identifier un besoin en renforcement de capacités des structures de gestion des finances publiques. Face à cette situation la Banque a su faire preuve de disponibilité et de flexibilité en encourageant les autorités burundaises à formuler des requêtes de financement d'activités de renforcement de capacités, qu'elle examinera favorablement dans les limites de ses disponibilités à travers le guichet III de la FEF et/ou les fonds fiduciaires. Enfin, la Banque a su maintenir un dialogue de politique de haut niveau avec l'emprunteur et les autres partenaires techniques et financiers. Au total, la performance de la Banque a été satisfaisante.

5. Principaux enseignements et recommandations (Appréciation de l'évaluateur)

a. Enseignements tirés:

Les principales leçons tirées de l'exécution de ce programme sont pertinentes et sont en rapport avec la situation de mise en œuvre du programme, même si certaines sont assez génériques.

Les principales ont été reformulées de façon suivante :

1. dans le contexte des pays fragiles, le nombre et la complexité des mesures de réformes doivent être déterminés en fonction des capacités intentionnelles des acteurs, notamment de l'emprunteur ;
2. la faiblesse de la cohérence des mesures de réforme dans le cadre logique peut compromettre l'atteinte des objectifs d'un programme ;
3. la faiblesse du système de coordination et de suivi des appuis extérieurs ne garanti pas une collecte optimale des données sur les financements extérieurs dans un pays.

La revue ajoute les leçons suivantes :

1. le choix d'un nombre très limité de mesures stratégiques comme déclencheurs améliore la performance de la mise en œuvre des programmes ;
2. dans le contexte de pays fragiles, tout programme d'appui aux réformes doit être accompagné d'un plan d'actions approprié de renforcement de capacités des acteurs ;
3. les programmes conçus pour les pays fragiles doivent être suffisamment flexibles pour s'adapter aux contraintes liées généralement à la faiblesse des capacités institutionnelles.

b. Recommandations :

Les recommandations du RAP, formulées conjointement avec les leçons invitent la Banque à : i) poursuivre ses efforts pour améliorer davantage la coordination de ses actions avec les autres partenaires au sein du Cadre de partenariat des appuis budgétaires ; ii) veiller à une meilleure formulation des mesures et des cadres logiques dans la conception des programmes, et enfin iii) renforcer sa présence sur le terrain pour un meilleur suivi de l'exécution du programme.

La revue recommande à l'emprunteur : la poursuite de la mise en œuvre des mesures en cours de réalisation et celles qui n'avaient pas connu un début de réalisation et ce dans le contexte du cadre de partenariat.

6. Commentaires sur la qualité du RAP et du respect des délais (ponctualité)

Le RAP a été produit dans les délais requis, sa présentation est satisfaisante. Le rapport et les annexes comportent des analyses pertinentes et appropriées et les notes attribuées sont généralement cohérentes avec les arguments et justifications données. Toutefois, l'analyse des impacts du programme a été superficielle, certainement par manque de données crédibles. Les risques potentiels ont été bien présentés dans le rapport d'évaluation, cependant, le RAP n'a su identifier l'ensemble des risques éventuels qui pourraient compromettre la viabilité des acquis du programme.

La qualité du RAP est satisfaisante.

7. RESUME DE L'EVALUATION

| Critères | RAP | Revue de RAP | Raison de désaccords/Commentaires |
|---|-----|--------------|--|
| Pertinence du programme | 3 | 3 | La pertinence du programme est clairement établie tant avec les priorités de l'emprunteur qu'avec les orientations stratégiques de la Banque. |
| Réalisation des résultats: | 3 | 3 | Sur le totale des 9 résultats escomptés du programme, 2 n'ont pas été réalisés de façon satisfaisante. |
| Réalisation des effets: | - | 3 | La plupart des effets du programme commence à se produire |
| Efficiencia dans le respect du calendrier pour la réalisation des résultats et des effets | 3 | 2 | A l'échéance, près de 22% des mesures n'avaient pas connu un début de réalisation et 20% était en cours. |
| Efficiencia de la conformité du coût pour la réalisation des résultats et des effets | 4 | 3 | A l'achèvement, le taux de décaissement était de 100%, alors que près de 20% des mesures restaient à réaliser. Même si la mise en œuvre de certaines mesures ne nécessite pas de |

| | | | |
|--|---|---|---|
| | | | moyenne financiers, sur la base du RAP, aucune information ne permet d'affirmer que de fonds issus de l'exercice budgétaire 2009 ont été sécurisés à cet effet. |
| Efficiency globale dans la réalisation des résultats et des effets | 3 | 3 | L'efficacité dans la réalisation des résultats et des effets a été satisfaisante. |
| Risque de durabilité des effets | 3 | 2 | Les risques potentiels majeurs de la durabilité du programme non prise en compte dans le PCR sont la baisse de l'assistance des Partenaires suite aux effets de la crise financière sur les économies des pays donateurs et la baisse des cours des principaux produits d'exportation du pays du fait de la crise financière. |
| Performance de l'emprunteur | 3 | 3 | La performance de l'emprunteur était satisfaisante |
| Performance de la Banque | 3 | 3 | La performance de la Banque était satisfaisante |
| Qualité du PCR: | | 3 | La qualité du RAP est satisfaisante |

8. Priorité pour des futurs travaux d'évaluation: Rapport d'évaluation de la performance du programme, Evaluation d'impact, revues par pays/secteur ou études:

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| - Le programme s'inscrit dans une série et adapté pour une évaluation en groupe | x | <input type="checkbox"/> |
| - Le programme est un cas de réussite | | <input type="checkbox"/> |
| - Haute priorité pour une évaluation d'impact | | <input type="checkbox"/> |
| - L'évaluation de performance est nécessaire pour des revues par secteur/pays | | <input type="checkbox"/> |
| - Haute priorité pour une étude ou évaluation thématique ou spécial (à spécifier) | | <input type="checkbox"/> |
| - Le REPP est nécessaire en raison d'une validation incomplète des notations. | x | <input type="checkbox"/> |

Le programme est considéré comme une réussite de façon globale au niveau de sa conception et de sa mise en œuvre. Il serait recommandé pour une étude thématique comme exemple de coopération et d'intégration régionale.

Action de suivi par OPEV:

Le programme se présente comme un succès de l'assistance de la Banque à un pays fragile dans une conjoncture internationale défavorable marqué par les effets conjugués des crises alimentaires, énergétique et financière. Les progrès enregistrés dans certains domaines son meilleur à ce qui est généralement enregistré dans les pays non fragiles. Vu l'importance des progrès enregistrés et de la non disponibilité de certaines données permettant de mesurer l'impact du programme, il est recommandé la réalisation du REPP.

Vérification par le Chef de Division

Approbation du Directeur

Sources de données pour la validation:

- **Chargé du programme/Personnel de la Banque interviewé/contacté (en personnes, par téléphone et par courriel)**

M. M. MALLBERG, Macro économiste (Interviewé)

- **Documents/rapports et base de données**

1. RAP de la Banque, Avril 2010
2. Rapport d'évaluation du PARE II, Novembre 2008
3. Ensemble de documents de référence sur le Burundi
4. CSLP-Complet
5. Documents de stratégie pays
6. Rapports de supervision du PARE II
7. Statistiques de la Banque

Pièce jointe: Fiche de validation des notations de performance de la Note de revue de RAP.

NOTE D'ÉVALUATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROGRAMME
Validation des notations de performance du RAP

Echelle de notation du RAP:

| | |
|-----------|--|
| Score | Explication |
| 4. | Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille |
| 3. | Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes |
| 2. | Moyen - Programme partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes |
| 1. | Médiocre - Très peu de réalisations et de graves lacunes |
| NA | Sans objet |

| Critères | Sous-critères | Note du RAP | Validation OPEV | Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires |
|--|--|-------------|--|--|
| Pertinence des objectifs du programme & Conception | Pertinence des objectifs du programme | | | |
| | 1. Les objectifs du programme sont pertinents pour les priorités de développement du pays. | 3 | 4 | Les objectifs du programme sont en phase avec la l'Axe1 du CSLP, " <i>l'amélioration de la gouvernance et de la sécurité</i> ". |
| | 2. Les objectifs du programme sont réalisables au regard des contributions au programme et du calendrier prévisionnel | 2 | 2 | Validé : Le calendrier était très optimiste au regard de la complexité de certaines mesures et des capacités institutionnelles limitées du pays. |
| | 3. Les objectifs du programme sont conformes à la stratégie pays de la Banque | 3 | 4 | Les objectifs du programme sont conformes au DSPAR 2008-2011 qui fait de la réforme de la gestion des finances publiques une priorité à travers son pilier " <i>Soutenir le renforcement des pouvoirs publics par l'amélioration de la gouvernance économique et du fonctionnement des principales institutions du secteur public</i> ". |
| | 4. Les objectifs du programme sont conformes aux priorités générales de la Banque | 3 | 4 | Le programme s'inscrit dans le cadre de la priorité stratégique de la Banque en matière de <i>renforcement de la gouvernance</i> et de son Initiative en faveur des pays fragiles. |
| | 5. les objectifs du projet sont-ils ils toujours pertinents après le projet. | - | 3 | Au regard de l'ampleur des défis en matière d'amélioration de la gestion des finances publiques, les objectifs du programme demeure pertinent à la fin du programme. |
| | Conception du programme et état de préparation pour la mise en œuvre | | | |
| | 1. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du programme | 2 | 2 | Validé : L'enchaînement du cadre logique du rapport d'évaluation n'a pas été clairement établi. De sorte que l'adoption du règlement général de la comptabilité publique qui devait précéder l'adoption du statut du comptable public a été programmée et réalisée la fin du programme. |
| | 2. Les objectifs et les impacts, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables | 2 | 2 | Validé : Les objectifs et les impacts ont été clairement définis et mesurables. Toutefois, la prise en charge des indicateurs d'impact est très onéreuse. |
| | 3. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés | 3 | 3 | Validé : Le cadre logique du rapport d'évaluation présente bien les risques et les hypothèses clés |
| 4. La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du programme | 2 | 2 | Validé : les autorités ont fait montre d'un engagement politique déterminant. Toutefois, le programme comporte quelques mesures d'une certaine complexité qui nécessitaient une assistance technique ou un renforcement de capacités des de l'administration burundaise. | |

| | | | | |
|----------------------------|--|---|---|--|
| | 5 La conception du programme contient une analyse satisfaisante des risques | 3 | 4 | Le rapport d'évaluation du programme analyse de façon très satisfaisante les principaux risques qui sont en rapport avec la fragilité de la stabilité politique et de la paix sociale, la faiblesse des capacités institutionnelle et la vulnérabilité de l'économie burundaise face aux chocs exogènes. |
| | 6. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et /ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilise déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires. | 4 | 4 | Validé : Il s'agit d'un appui budgétaire. Pour ce faire, les décaissements n'étaient pas destinés de façon spécifique à des acquisitions quelconques. Toute fois, un éventuel processus d'acquisition devrait suivre nécessairement les procédures nationales. |
| | 7. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du programme sont clairement définies | 3 | 3 | Validé : Les responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme ont été bien définies dans le rapport d'évaluation. |
| | 8. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation. | 3 | 3 | l'essentiel des documents (résultats des études diagnostiques du système de gestion des finances publiques) requis étaient disponibles au moment de l'évaluation du programme. |
| | 9. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés. | 3 | 3 | Validé : Les indicateurs et le plan de suivi font partie intégrante du rapport d'évaluation du programme qui a été approuvé par les autorités compétentes. |
| | 10. La collecte des données de référence est achevée ou en cours. | 3 | 3 | Validé : Etant entendu que le suivi du programme s'est effectué dans le cadre du suivi du CSLP, l'essentiel des données étaient disponibles. Toutefois, la mesure de l'impact du programme nécessite une collecte supplémentaire de données pour pouvoir mesurer l'amélioration des conditions de vie des ménages. |
| Réalisation des extraits * | Réalisation 1 Le budget est exhaustif | 2 | 2 | Validé : L'exhaustivité du budget a connu une nette amélioration, toutefois, il ne prend toujours pas en compte de façon exhaustive les financements extérieurs. |
| | Réalisation 2 Le processus d'élaboration budgétaire est rationalisé | 3 | 3 | Validé : Le processus budgétaire a été rationalisé avec l'adoption du décret fixant le calendrier du processus budgétaire. Toutefois, il y'a toujours des retards dans le respect du chronogramme budgétaire. |
| | Réalisation 3 Le système de marchés publics est opérationnel et fonctionne de manière plus efficace et plus transparente | 4 | 3 | Le système de passation de marchés publics s'est nettement amélioré au niveau de plusieurs aspects, cependant, aucun marché n'a pu être audité pendant la période d'exécution du programme pour corroborer cet état de fait. |
| | Réalisation 4 L'exécution du budget est informatisée | 2 | 2 | Validé : L'informatisation de la chaîne de la dépense est effective au niveau du département en charge des finances. Toutefois, ce système n'a toujours pas été étendu aux ministères sectoriels. |
| | Réalisation 5 La structure des dépenses publiques reflète désormais les priorités d'actions du Gouvernement en faveur des secteurs sociaux | 4 | 3 | Les allocations budgétaires des secteurs sociaux ont augmenté significativement, Cependant, l'absence de CDMT sectoriels (projet disponible) ne permet d'apprécier si cette augmentation est à la hauteur des objectifs nationaux dans ces secteurs. |
| | Réalisation 6 La gestion de la trésorerie publique est rationalisée | 3 | 3 | Validé : Le TOFE trimestriel est produit régulièrement et des plans de trésorerie trimestriels glissant opérationnels existent. Par ailleurs, les sous comptes du trésor auraient considérablement diminué et sont tous utilisés pour la gestion de la trésorerie. Toutefois, aucun chiffre permettant d'évaluer cette situation existe. |
| | Réalisation 7 Les domaines d'intervention de | 1 | 1 | Validé : l'étude devant permettre de clarifier le rôle respectif des différents corps d'inspection, de |

| | | | | |
|--|---|----------|----------|---|
| | chaque organe de contrôle et le renforcement de leurs capacités respectives sont amélioré | | | contrôle et d'audits n'a pas été réalisée. |
| | Réalisation 8 Service Inspection et Contrôle interne est créé et est opérationnel (SICI) | 2 | 2 | Un SICI a été mis en place et doté en logistique et en personnel de façon adéquat. Cependant, sa dotation budgétaire ne lui permet pas d'accomplir sa mission de façon optimale. |
| | Réalisation 9 Les attributions et moyens de la Cour des Comptes sont renforcés | 2 | 3 | La Cour des comptes bénéficie de moyens adéquats et produits des rapports appréciables à bonne date conformément à ses attributions. Toute fois, ses attributions n'ont pas été renforcées. |
| | NOTE GLOBALE D'EXTRANT | 3 | 2 | Moyen |
| Réalisation des Effets | Effet 1 Le maintien d'une stabilité de l'environnement macro-économique et en particulier une stabilisation des prix. | - | 3 | Les statistiques récentes de la Banque atteste que l'économie burundaise a enregistré une croissance de 3,8% en moyenne annuelle en 2008 et 2009, pour un objectif de 4,75% et que le taux d'inflation s'est établi à 8,3% en 2009 pour un objectif 9,4%. Dans un contexte difficile marqué par les effets conjugués des crises alimentaire et financière, la performance économique est satisfaisante. |
| | Effet 2 Une cohérence renforcée entre les prévisions macroéconomiques et budgétaires et les apports de financement extérieurs | - | 2 | A défaut de pouvoir élaborer leur propre cadrage macroéconomique c'est celui du FMI qui a été utilisé par les autorités pour l'élaboration du budget qui du reste ne prend pas entièrement en compte de façon exhaustive les financements extérieurs. Par ailleurs, la preuve du renforcement de cette cohérence n'a pas été clairement établie et le budget n'intègre toujours pas la totalité du financement extérieur. |
| | Effet 3 Une meilleure adéquation entre les stratégies, les priorités et la programmation budgétaire des dépenses prioritaires visant la réduction de la pauvreté | | 3 | Les allocations budgétaires en 2009 des secteurs de l'éducation et de la santé ont respectivement progressé de 0,9 et de 1,4 point de pourcentage du PIB par rapport à leur niveau de 2008 en rapport avec les objectifs nationaux dans ces secteurs. Toutefois, la preuve que cette augmentation est à la hauteur des priorités nationale, n'est établie. |
| | Effet 4 Une gestion des ressources publiques plus efficace et efficiente | - | 3 | En l'absence de statistiques crédibles pour apprécier l'amélioration de l'efficacité de la gestion des finances publiques (indicateurs PEFA), Toutefois, l'amélioration du système de passation de marchés et de la fonctionnalité des corps de contrôle de la gestion budgétaire présagent d'une amélioration à terme de l'efficacité de la gestion des finances publiques. |
| | Effet 5 La création d'un environnement propice au développement du secteur privé | - | 3 | La consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique, l'amélioration du système de passation des marchés et de la fonctionnalité des corps de contrôle (réduction de la corruption), créent un environnement favorable au développement du secteur privé. |
| | <u>Autres effets</u> | | | |
| | NOTE GLOBALE DES EFFETS DU PROGRAMME | - | 3 | Satisfaisant |
| Effets additionnels (non pris en compte dans la cadre logique) | Développement institutionnel | | | |
| | Genre | | 2 | Même si le programme ne visait pas explicitement les femmes, l'augmentation des allocations budgétaires du secteur de la santé à permettrait d'améliorer l'accès des femmes aux services sociaux de base, notamment de santé. |

| | | | | |
|---|--|----------|----------|--|
| | Environnement | 3 | NA | Projet classé catégorie III |
| | Réduction de la pauvreté | - | 2 | L'augmentation des dépenses pro pauvre de 0,9 et 1,4 points de pourcentage du PIB respectivement pour la Santé et l'éducation, conjuguée à une progression de près de 10% du revenu national brut (RNB) par tête entre 2007 et 2008 (de 110\$US à 120\$US) contribuerait à améliorer les conditions de vie des ménages. |
| | Développement du secteur privé | - | NA | Déjà pris en compte dans le cadre logique |
| | Intégration régionale | - | NA | |
| | Autre (A spécifier) | | | |
| | NOTE GLOBALE DES EFFETS ADDITIONNEL DU PROGRAMME | | 3 | Satisfaisant |
| Efficience dans la réalisation des extrants & des effets | Respect du calendrier | 4 | 4 | A l'achèvement conformément à la planification initiale, le programme avait un taux de décaissement de 100% et près de 80% des mesures étaient réalisées. |
| | Taux de rentabilité (A spécifier si applicable) | - | NA | |
| | Autre critère (A spécifier) Adherence to cost schedule | | NA | |
| | NOTE GLOBALE SUR L'EFFICIENCE DU PROGRAMME | 3 | 3 | Satisfaisant |
| Risques sur la viabilité (durabilité) des effets du programme** | Principaux risques (Préciser les risques courant pour servir de base pour la notation) | - | 2 | Le RAP a identifié les risques qui pourraient peser sur la viabilité des réalisations en rapport avec le retour de l'instabilité politique suite aux élections générales de 2010. Cependant, il n'a pas su identifier le risque lié à une baisse du volume de l'aide et des cours des matières premières du fait de la crise financière. |

* Les notations des extrants doivent être pondérées par coût relative des extrants (voir format RAP).
La note globale est donnée Très bon, Bon, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.

** Le risque global pour viabiliser la réalisation des effets du programme est note comme suit:

- (i) Elevé (H) : 4
- (ii) Substantiel/significative (S) : 3
- (iii) Modéré (M) : 2
- (iv) Négligeable (N): 1
- (v) NA

| Critères | Sous-critères | Note du RAP | Validation OPEV | Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires |
|---------------------------------|--|-------------|-----------------|--|
| Performance de la Banque | Conception et état de préparation | | | |
| | 1. Les objectifs du programme sont pertinents pour les priorités de développement du pays. | 3 | 4 | Les objectifs du programme sont en phase avec la l'Axe1 du CSLP, "l'amélioration de la gouvernance et de la sécurité" .. |
| | 2. Les objectifs du programme sont réalisables au regard des contributions au programme et du calendrier prévisionnel. | 2 | 2 | Validé : Le calendrier était très optimiste au regard de la complexité de certaines mesures et des capacités institutionnelles limitées du pays. |
| | 3. Les objectifs du programme sont conformes | 3 | 4 | Les objectifs du programme sont conformes au DSPAR 2008-2011 qui fait de la réforme de la gestion des |

| | | | |
|---|---|---|--|
| à la stratégie nationale ou régionale de la Banque | | | finances publiques une priorité à travers son pilier " <i>Soutenir le renforcement des pouvoirs publics par l'amélioration de la gouvernance économique et du fonctionnement des principales institutions du secteur public</i> ". |
| 4. Les objectifs du programme sont conformes aux priorités générales de la Banque | 3 | 4 | Le programme s'inscrit dans le cadre de la priorité stratégique de la Banque en matière de <i>renforcement de la gouvernance</i> et de son Initiative en faveur des pays fragiles. |
| 5. Ex-post Relevance of objectives | - | 3 | Au regard de l'ampleur des défis en matière d'amélioration de la gestion des finances publiques, les objectifs du programme demeurent pertinents à la fin du programme. |
| 6. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du programme | 2 | 2 | Validé : L'enchaînement du cadre logique du rapport d'évaluation n'a pas été clairement établi. De sorte que l'adoption du règlement général de la comptabilité publique qui devait précéder l'adoption du statut du comptable public a été programmée et réalisée la fin du programme. |
| 7. Les objectifs et les impacts, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables | 2 | 2 | Validé : Les objectifs et les impacts ont été clairement définis et mesurables. Toutefois, la prise en charge des indicateurs d'impact est très onéreuse. |
| 8. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés | 3 | 3 | Validé : Le cadre logique du rapport d'évaluation présente bien les risques et les hypothèses clés |
| 9. La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du programme | 2 | 2 | Validé : les autorités ont fait montre d'un engagement politique déterminant. Toutefois, le programme comporte quelques mesures d'une certaine complexité qui nécessitaient une assistance technique ou un renforcement de capacités des de l'administration burundaise. |
| 10. La conception du programme contient une analyse satisfaisante des risques | 3 | 3 | Validé : Le rapport d'évaluation du programme a bien analysé les principaux risques qui sont en rapport avec la fragilité de la stabilité politique et de la paix sociale, la faiblesse des capacités institutionnelle et la vulnérabilité de l'économie burundaise face aux chocs exogènes. |
| 11. Les systèmes de passation des marches, de gestion financière, de suivi et /ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilise déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires. | 4 | 4 | Validé : S'agissant d'un appui budgétaire tout processus d'acquisition suivra nécessairement la procédure nationale. |
| 12. Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du programme sont clairement définies | 3 | 3 | Validé : Les responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme ont été bien définies dans le rapport d'évaluation. |
| 12. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation. | 3 | 3 | Validé : l'essentiel des documents (résultats des études diagnostiques du système de gestion des finances publiques) requis étaient disponibles au moment de l'évaluation du programme. |
| 13. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés. | 3 | 3 | Validé : Les indicateurs et le plan de suivi font partie intégrante du rapport d'évaluation du programme qui a été approuvé par les autorités compétentes. |
| 14. La collecte des données de référence est achevée ou en cours. | 3 | 3 | Validé : Etant entendu que le suivi du programme s'est effectué dans le cadre du suivi du CSLP, l'essentiel des données étaient disponibles. Toutefois, la mesure de |

| | | | | |
|--|--|---|---|---|
| | | | | l'impact du programme nécessite une collecte supplémentaire de données pour pouvoir mesurer l'amélioration des conditions de vie des ménages. |
| | NOTE PARTIELLE SUR LA CONCEPTION ET L'ETAT DE PREPARATION DU PROGRAMME | 3 | 3 | |

| Critères | Sous-critères | Note du RAP | Validation OPEV | Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires |
|---|---|-------------|-----------------|---|
| Performance de la Banque | Supervision | | | |
| | 1. Conformité de la Banque aux: | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection environnementale | 3 | NA | le programme a été évalué et classé en catégorie III. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Dispositions fiduciaires | 3 | 3 | Validé : l'audit du programme se fera par la Cour des comptes qui produira un rapport sur l'exécution budgétaire qui sera transmis à la Banque. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Accords conclus dans le cadre du programme | 3 | 3 | Validé: Les deux tranches de décaissement étaient assorties par 5 déclencheurs qui ont tous été réalisés. Ce qui a permis à la Banque de décaisser la dernière tranche avec un mois d'avance sur le délai prévisionnel. |
| | 2. La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions. | 3 | 3 | Validé : La Banque a assuré un suivi rapproché du programme en effectuant trois (3) missions de supervision qui ont permis à chaque fois de formuler de recommandations pertinentes à l'égard de la Banque et de l'emprunteur. |
| | 3. La surveillance de la gestion du programme par la Banque a été satisfaisante. | 4 | 3 | Malgré la non transmission à bonne des certains rapports conformément aux engagements du donataire, la Banque a pu à travers ses missions de supervision assurer de façon satisfaisante la surveillance de la gestion du programme. |
| | Le RAP a été fourni à temps | 4 | 4 | Validé : Le RAP a été délivré 5 mois après la date d'achèvement du projet. Donc conformément aux règles de la Banque. |
| | NOTE PARTIELLE SUR LA SUPERVISION | 3 | 3 | |
| | NOTE GLOBALE SUR LA PERFORMANCE DE LA BANQUE | 3 | 3 | Satisfaisant |
| La notation globale est donnée : Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères. | | | | |
| (i) Très satisfaisant (HS) : 4 | | | | |
| (ii) Satisfaisant (H) : 3 | | | | |
| (iii) Passable (US) : 2 | | | | |
| (iv) Mauvaise (HUS): 1 | | | | |

| Critères | Sous-critères | Note du RAP | Validation OPEV | Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires |
|------------------------------------|---|-------------|-----------------|--|
| Performance de l'emprunteur | Conception et Etat de préparation | | | |
| | 1. Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du programme sont clairement définies. | 3 | 3 | Validé : Les responsabilités sont bien définies |

| | | | | |
|---|---|----------|----------|--|
| | 2. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents faisant la situation de la gestion de finances publiques etc.) sont prêts au moment de l'évaluation. | 3 | 3 | Validé : les résultats de plusieurs études sérieuses sur la gestion des finances publiques étaient disponibles pendant l'évaluation du programme. |
| | 3. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés | 3 | 3 | Les indicateurs ont été approuvés ou des données de base collectés. Il a été convenu que le suivi du programme devra se faire à travers le cadre de partenariat que la Banque a signé. |
| | 4. Les données de référence étaient disponibles ou en cours de collecte pendant la conception du projet. | 3 | 3 | Validé : Le suivi du programme devant se faire à travers celui du CSLP-Complet, l'essentiel des données de référence étaient disponibles. |
| | Note de la conception du programme et de son état de préparation | 3 | 3 | Satisfaisant |
| Mise en œuvre | | | | |
| | 1. L'Emprunteur s'est conformé aux : | | | |
| | • Mesures de protection environnementale | 3 | NA | Programme est classé en catégorie III |
| | • Dispositions fiduciaires | 3 | 3 | Validé : La Cour des comptes a produit le rapport sur l'exécution budgétaire qui a été transmis à la Banque. |
| | • Accords conclus dans le cadre du projet | 3 | 3 | Validé : L'emprunteur a respecté tous ses engagements. |
| | 2. L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet. | 3 | 3 | Validé : L'emprunteur a globalement suivi les recommandations de la Banque à l'exception de quelques aspects liés à la production et à la transmission à la Banque des rapports d'exécution et de la loi de règlement 2008. |
| | 3. L'emprunteur a collecté et utilisé les informations du suivi pour la prise des décisions. | 2 | 2 | Validé : La faiblesse des capacités de l'emprunteur ne lui a pas permis d'assurer une opérationnalisation de toutes les recommandations des missions de supervision, notamment en rapport avec la transmission des rapports d'exécution. |
| | Note partielle de la mise en œuvre | 3 | 3 | Satisfaisant |
| | NOTE GENERALE DE PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR | 3 | 3 | Satisfaisant |
| La notation globale est donnée : Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères. | | | | |
| (v) Très satisfaisant (HS) : 4 | | | | |
| (vi) Satisfaisant (H) : 3 | | | | |
| (vii) Passable (US) : 2 | | | | |
| (i) Mauvaise (HUS) : 1 | | | | |

CONCEPTION DU S&E, MISE EN ŒUVRE ET UTILISATION

| Critères | Sous-critères | Note du RAP | Validation OPEV | Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires |
|-------------------|-------------------|-------------|-----------------|--|
| Conception du S&E | Conception du S&E | | | |
| | | | | |

| Critères | Sous-critères | Note du RAP | Validation OPEV | Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires |
|----------------------|---------------------------------|-------------|-----------------|--|
| | | | | |
| | | | | |
| | NOTE SUR LA CONCEPTION | 3 | 3 | |
| Mise en œuvre du S&E | Mise en œuvre du S&E | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | NOTE DE MISE EN OEUVRE | 3 | 3 | |
| Utilisation du S&E | | | | |
| | | | | |
| | NOTE SUR L'UTILISATION | 2 | 2 | |
| | OVERALL M & E PERFORMANCE SCORE | 3 | 3 | |

EVALUATION DE LA QUALITE DU RAP

| Critère | RAP-EVN (1-4) | Commentaires |
|--|---------------|---|
| QUALITE DU RAP | | |
| 1. Degré et qualité de l'exhaustivité des éléments de preuves et de l'analyse du RAP pour étayer les notations des différentes sections. | 3 | Le RAP est d'une bonne qualité. Le cadre logique est bien renseigné. Les résultats et les effets sont bien présentés et les notes sont conformes à la description. Toutefois, l'analyse des effets a été superficielle et quelques indicateurs n'ont pu être renseignés. |
| 2. Degré d'objectivité des notes dévaluation du RAP | 3 | Les appréciations et les notes attribuées sont globalement objectives. |
| 3. Degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP ; inexactitudes ; incohérences (dans les différentes sections) entre les textes et les notations ; cohérence entre la note globale et les notations des différentes composantes. | 3 | La notation a une cohérence d'ensemble. |
| 4. Degré d'identification et d'évaluation des facteurs clés (internes et exogènes) et des effets inattendus (positif et négatif) ayant affectés la conception et la mise en œuvre | 4 | Le RAP a analysé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme qui sont liées à la mauvaise programmation de certaines mesures dans le planning d'exécution ainsi qu'aux capacités limitées de l'emprunteur. |
| 5. Adéquation du traitement des mesures de sauvegarde, des questions fiduciaires et de l'alignement et l'harmonisation. | 4 | Le RAP a bien mis en évidence les efforts de la Banque en matière de coordination et d'alignement pour une meilleure synergie d'action entre la Banque et les partenaires signataires du cadre de partenariat (Banque mondiale, UE, Pays- bas et la Norvège). S'agissant d'un appui budgétaire, la fongibilité des fonds ne permet pas du suivre spécifiquement la destination des fonds. |
| 6. Degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données (y compris les taux de rentabilité) en appuie à l'évaluation du RAP. | 3 | L'équipe du RAP était de haut niveau. Elle a travaillé en étroite collaboration avec l'emprunteur ce qui a permis de données crédibles pour apprécier objectivement des résultats du programme. |
| 7. Adéquation globale de l'accessibilité des éléments de preuves (à partir du RAP, y | 3 | Pour l'essentiel, le RAP est complet et ses annexes comportent les des données nécessaires pour la compréhension du rapport. |

| | | |
|---|----------|---|
| compris les annexes et les autres données fournies) | | Cependant, la revue n'a pu avoir accès à certains éléments de preuve. |
| 8. Dans quelle mesure les enseignements tirés (et les recommandations) sont claires et fondés sur l'évaluation du RAP (éléments de preuve et analyse) | 3 | Dans le fonds, les leçons et les recommandations sont basées sur les conclusions du RAP et sont appropriées. Certaines leçons sont récurrentes et avaient même été tirées du PARE I. Par ailleurs, il y'a une petite confusion entre la formulation des leçons et des recommandations. |
| 9. Degré de clarté et d'exhaustivité du RAP | 3 | Le RAP est complet et clair. |
| Autres (à spécifier) | - | |
| Note sur la qualité du RAP | 3 | La qualité du RAP est satisfaisante |
| Conformité du RAP avec les directives (RAP/OM ; OPEV) | | |
| 1. Délais de livraison du RAP (A temps = 4; en retard = 1) | 4 | Le RAP a été élaboré 4 mois après l'achèvement du programme. |
| 2. Degré de participation de l'Emprunteurs, Co-financier et du Bureau Extérieur dans la préparation du RAP *** | 4 | L'emprunteur a collaboré étroitement avec la mission de la Banque pour l'élaboration du RAP, qui a par la suite, fait l'objet d'une revue complète au niveau de la Banque. Les bailleurs de fonds signataires du cadre partenarial ont été également rencontrés dans le processus de préparation du document. |
| 3. Autres aspects (à spécifier) | | |
| Note sur la conformité du RAP | 4 | Très Satisfaisant |